



## LE DILEMME DE LA DÉFENSE EUROPÉENNE : ENTRE ALLIANCES ET RÉSISTANCES DANS UN ORDRE MONDIAL EN RECONFIGURATION

Regards de l'IEIM par Maya Bouton | novembre 2025

### Introduction

L'Union européenne (UE) se retrouve actuellement confrontée à un double défi en matière de sécurité : construire des alliances efficaces tout en surmontant les résistances internes à l'intégration. L'intégration européenne est comprise comme le transfert volontaire de compétences nationales vers des institutions supranationales européennes. Il s'agit d'un processus politique, juridique, social et économique permettant le rapprochement des États d'Europe (Haas, 2004).

*« L'UE se trouve au cœur d'un dilemme stratégique. Il lui faut construire des alliances pour garantir sa sécurité, tout en affrontant des résistances internes, qui proviennent de son architecture institutionnelle et de sa diversité communautaire. »*

Le monde est actuellement en profonde reconfiguration. Le territoire ukrainien est attaqué par la Russie. La Chine monte en puissance. L'engagement américain est devenu complètement incertain. Il faut ainsi apprendre à composer adéquatement avec ce contexte et protéger le principe d'intégration européenne. L'intégration européenne est un processus par lequel les États membres de l'Union choisissent de mettre en commun certaines compétences, ressources et

politiques afin de créer un nouvel espace de gouvernance supranational (Moravcsik, 1993, 1998). Dans le domaine militaire, cette intégration reste particulièrement délicate. Elle se heurte encore à des enjeux multiples.

Ces dernières années, l'UE a exprimé à maintes reprises sa volonté de donner une dimension militaire à son projet. Fut un temps où l'UE était souvent perçue comme un acteur secondaire sur la scène internationale. Aujourd'hui, elle s'affirme progressivement comme un partenaire crédible.

Pour autant, ces avancées rencontrent des résistances. C'est à partir de ce constat que notre sujet trouve tout son intérêt, car l'UE se trouve au cœur d'un dilemme stratégique. Il lui faut construire des alliances pour garantir sa sécurité, tout en affrontant des

résistances internes, qui proviennent de son architecture institutionnelle et de sa diversité communautaire. Ce papier a ainsi pour projet de comprendre comment ces dynamiques d'alliances et de résistances transforment la quête d'autonomie stratégique de l'UE. Il permet aussi de se demander jusqu'où elles permettent (ou empêchent) l'émergence d'un front européen uni dans le contexte énoncé un peu plus haut. Ainsi, il explorera successivement : (1) l'Europe comme territoire d'alliances ; (2) les résistances à l'intégration ; et (3) les dynamiques et perspectives dans un monde en reconfiguration.

## 1. L'Europe comme territoire d'alliances

La politique de l'UE se caractérise par une tension permanente entre la fragmentation politique des États membres et la recherche d'une unité stratégique supranationale. Depuis la fin de la guerre froide, l'UE a progressivement construit un espace de coopération militaire, vacillant entre intergouvernementalisme et supranationalisme (Moravcsik, 1993). Sans constituer une défense intégrée comparable à celle d'un État fédéral, elle représente néanmoins un laboratoire d'alliances unique, et même inédit. Il n'existe aucun autre modèle comparable à celui de l'UE. Cela en fait un sujet d'étude particulièrement intéressant, mais rend son analyse bien complexe. La dynamique des alliances se décline à trois niveaux : les alliances internes entre États membres, l'ancrage externe à travers l'OTAN et les partenariats transatlantiques, et enfin les alliances symboliques et politiques qui donnent une dimension institutionnelle et prospective à cette construction.

### 1.1 Alliances internes : coopération militaire entre États membres

L'augmentation des budgets de défense constitue la première manifestation de l'intégration militaire européenne. En 2025, les dépenses de défense cumulées des États membres de l'UE atteignent un niveau historique de 381 milliards d'euros (Conseil de l'Union européenne ; 2025). Cette progression est lourde de sens. Elle indique à la fois une volonté de rattraper le géant militaire américain, et témoigne également d'une prise de conscience des menaces géopolitiques qui sont plurielles, et exacerbées par la guerre en Ukraine. C'est dans ce contexte que l'UE a lancé plusieurs initiatives. Le programme ReArm EU s'inscrit dans la volonté de mutualiser les efforts de production d'armement et d'acquisition. La dépendance est toujours très présente à des fournitures extérieures, particulièrement américaine, et cela constitue un obstacle de taille à l'autonomie stratégique de l'Union. Dans la même lignée, le Livre blanc sur la défense européenne a fixé un certain nombre d'orientations communes, créant une base "doctrinale" pour l'union. Pour bien comprendre comment l'UE réussit à accentuer cette dynamique, il faut regarder quelles institutions jouent un rôle important dans ce procédé. La Commission

européenne et l'Agence européenne de défense (AED) jouent un rôle croissant depuis quelques décennies. La Commission contribue au financement des projets de recherche militaire, et participe à la coordination des standards industriels.

C'est un sujet particulièrement intéressant, puisqu'il pourrait s'agir là d'une condition non négligeable à l'autonomie stratégique de l'Union. L'exemple le plus marquant est celui du Système de combat aérien du futur (SCAF), projet mené conjointement par la France, l'Allemagne et l'Espagne, qui vise à développer une nouvelle génération d'avions de combat interopérables. D'autres initiatives existent. Par exemple, la mobilité militaire européenne, qui cherche à faciliter le déploiement rapide des troupes et du matériel, en levant les obstacles logistiques et juridiques aux frontières intérieures. Ces projets montrent que l'Europe ne se contente pas d'additionner les efforts nationaux, mais s'efforce de bâtir des projets collectifs.

*« L'Agence européenne de défense (AED) agit comme catalyseur de projets capacitaires conjoints, pour faciliter le partage d'informations et la mise en commun des ressources. Cette coopération des puissances de l'UE se traduit concrètement dans des programmes industriels emblématiques. »*

## 1.2 Alliances externes : le rôle de l'OTAN et des partenariats transatlantiques

Si l'Europe avance dans la construction d'une autonomie stratégique, elle demeure profondément insérée dans le cadre de l'OTAN. Pour la plupart des pays européens, l'OTAN demeure un élément primordial de leur sécurité. Le dépassement du seuil symbolique des 2 % du PIB consacrés à la défense, longtemps considéré comme un objectif lointain, illustre la convergence entre les États européens et les exigences outre-Atlantique. L'Union cherche à s'affirmer, et les États européens à devenir de véritables contributeurs plutôt que des petits bénéficiaires d'une protection quasiment 100% américaine. L'UE est-elle en train de devenir un véritable « pilier européen » au sein de l'OTAN ? Cette expression reflète un équilibre subtil. En fait, il ne s'agit pas de se substituer à l'Alliance. Il s'agit de renforcer sa crédibilité, sa cohérence. Il faut montrer que l'UE permet d'apporter une valeur ajoutée. L'exemple de la guerre en Ukraine constitue un cas emblématique de cette coordination. Dès 2022, les Européens ont mobilisé des mécanismes financiers et logistiques pour soutenir Kiev, tout en agissant main dans la main avec l'OTAN pour la livraison d'armements, l'entraînement des forces ukrainiennes et le partage de renseignement.

Cette solidarité a renforcé la crédibilité de l'UE en tant qu'acteur stratégique, tout en confirmant que la relation transatlantique reste indispensable dans les situations de

haute intensité militaire. Relation transatlantique indispensable certes, mais menacée par le retour du président Trump, qui sombre sur la majorité des accords internationaux, de par ses positions radicalement différentes de celles de son prédécesseur. Or, peut-il y avoir une OTAN et une UE de la défense sans un investissement américain de taille ?

### 1.3 Alliances symboliques et politiques

Au-delà des aspects budgétaires et opérationnels, l'Europe s'est dotée de cadres institutionnels qui incarnent une ambition politique commune. C'est exactement ce que représente la Politique européenne de sécurité et de défense (PESD), lancée à la fin des années 1990. Peu actuelle, certes, elle constitue malgré tout la base de ce projet commun. Elle vise à donner à l'UE les moyens d'agir de manière autonome, sans pour autant remettre en cause l'ancrage atlantique. Les jalons symboliques de cette construction sont nombreux. Les missions de Petersberg (1992) ont défini un éventail de tâches allant du maintien de la paix à l'assistance humanitaire. Le sommet de Saint-Malo (1998) a marqué un tournant, en affirmant la nécessité pour l'Europe de disposer de "forces armées crédibles et autonomes". La déclaration de Laeken (2001) a renforcé cette ambition en inscrivant la défense dans le processus d'intégration européenne. Critiquables, ces étapes ont tout de même marqué l'histoire de la construction européenne de la défense. Toutefois, il faut reconnaître leurs limites, notamment l'absence d'un consensus politique complet au sein de l'Union et la persistance des souverainetés nationales dans le domaine militaire. L'horizon d'une véritable armée européenne illustre cette tension. Régulièrement évoqué dans le débat public, ce projet mobilisateur apparaît encore lointain. Impossible même. Est-il véritablement souhaitable ? Comment composer une armée européenne quand une des nations membres possède une arme nucléaire ? Les divergences de culture, notamment stratégique, les réticences à abandonner des prérogatives nationales et les différences de perception des menaces rendent difficile l'émergence d'un tel projet. Néanmoins, le simple fait que cette perspective soit discutée contribue à structurer les débats et à donner un cap aux initiatives actuelles. En fait, même si cette idée reste symbolique, elle alimente la dynamique d'intégration, malgré son caractère hypothétique.

## 2. Les résistances à l'intégration

Si l'Europe a multiplié les initiatives pour bâtir une autonomie stratégique et une industrie de défense commune, elle se heurte à des résistances. Celles-ci tiennent à la persistance de la souveraineté nationale, mais englobent également les divergences de perception des menaces, les priorités entre États membres, et le rôle ambigu de l'OTAN, à la fois garant de sécurité et frein à l'intégration. L'application de la théorie de

l'intergouvernementalisme libéral développée par Moravcsik (1993, 1998) permet de comprendre ces blocages. En fait, les gouvernements européens privilégient leurs préférences nationales, issues de leurs contextes politiques, économiques et historiques singuliers. Ainsi, les négociations se tiennent à l'échelle interétatique, sans céder réellement de souveraineté, ou de compétences.

## 2.1 La souveraineté comme verrou structurel

Le Traité de Westphalie (1648) a marqué considérablement la création des États européens modernes. C'est d'ailleurs ce traité qui explique que l'organisation politique européenne repose sur la préservation de la capacité militaire comme attribut fondamental de l'État-nation. Moravcsik (1998) explique que les gouvernements ne consentent à l'intégration européenne que dans les domaines auxquels leurs intérêts convergent clairement. Comme abordé précédemment, en matière militaire, la délégation de compétences reste perçue comme une perte lourde. Cette prudence s'explique également par l'absence d'une véritable constitution européenne. Certes, depuis l'arrêt *Les Verts c. Parlement européen* (CJCE, 23 avril 1986), la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) a affirmé le principe d'un "État de droit communautaire".

*« En matière militaire, la délégation de compétences reste perçue comme une perte lourde. Cette prudence s'explique également par l'absence d'une véritable constitution européenne. »*

Une "constitutionnalité européenne" implicite s'est alors progressivement imposée. Elle a permis de renforcer la suprématie du droit communautaire sur les droits nationaux. Néanmoins, cette dynamique trouve une limite majeure dans le domaine de la défense. Comme les États continuent de considérer ce domaine comme l'attribut régalien par excellence, il est difficilement justiciable par le droit communautaire. Cela institutionnalise la primauté des préférences nationales et limite fortement la capacité d'action collective. Béraud-Sudreau et Pannier (2021) expliquent que la défense européenne demeure fondamentalement intergouvernementale. En effet, il n'existe aucun mécanisme contraignant permettant d'imposer une direction commune. Le souci est que cette logique de compromis ralentit véritablement toute réponse rapide aux crises. Par exemple, nous pouvons citer la crise migratoire de 2015, et les désaccords sur le partage du fardeau qui ont empêché une action rapide et coordonnée. Nous pouvons également penser à la crise de la zone euro dans les années 2010 et aux longues négociations sur le plan de sauvetage qui ont prolongé l'incertitude économique. Enfin, l'adoption des sanctions contre la Russie après l'invasion de l'Ukraine a nécessité des marchandages constants afin de garantir l'unanimité essentielle, ce qui a permis à la Hongrie entre autres de freiner le processus pour des intérêts nationaux.

Cette logique se retrouve également dans la question industrielle. Chaque État membre défend ses champions nationaux. Par exemple, la France et l'Espagne soutiennent Airbus, l'Italie, Leonardo ou encore l'Allemagne et Rheinmetall. Les raisons en sont aussi bien économiques que politiques. Schilde (2017) explique que la protection de ces types d'industries est essentielle à la souveraineté économique et militaire. Mais le résultat de ce fonctionnement est la fragmentation du marché européen. 100 milliards d'euros de dépenses de défense entre 2022 et 2023 n'ont généré que 21 milliards réinvestis dans l'industrie européenne elle-même (Tardy & Ostanina, 2024).

## 2.2 Les fractures internes de l'Union

Au-delà de la question de la souveraineté, les résistances à l'intégration proviennent aussi, et surtout, des divergences de perception des menaces, couplée à des héritages historiques différents des États membres. Comme l'explique Biscop (2015), la construction d'une stratégie commune suppose une convergence des priorités sécuritaires. Aujourd'hui, cela ne fonctionne pas. Les pays d'Europe de l'Est (Pologne, États baltes) considèrent la Russie comme la menace principale et privilégient la dissuasion militaire conventionnelle. Leur histoire marquée par la domination soviétique et leur proximité géographique avec Moscou influencent grandement leurs préférences nationales. Cependant, à l'Est et dans le Sud (Espagne, Italie, Grèce...), les gouvernements souhaitent concentrer leurs priorités sur la gestion des flux migratoires, la stabilité de la Méditerranée et la lutte contre le terrorisme (Howorth, 2007 ; Estevens, 2018). Le souci, c'est que ces divergences politiques et de priorités créent un effet de stratégies parallèles, empêchant le succès d'une doctrine véritablement unifiée. D'ailleurs, la CSP illustre cette difficulté. À l'origine pensée comme un cadre de convergence, elle a débouché sur une multiplication de projets fragmentés, chacun répondant aux priorités spécifiques de ses initiateurs, sans réelle cohérence d'ensemble (Fiott, Missiroli & Tardy, 2017).

À tout cela s'ajoutent encore les héritages culturels divergents. Par exemple, la France revendique une tradition gaulliste, c'est-à-dire d'indépendance, et soutenue par sa dissuasion nucléaire. L'Allemagne, contrainte par sa culture de retenue post-1945, peine à justifier un rôle militaire affirmé (Göler, 2019). Du côté de l'Autriche et l'Irlande, on est plutôt neutre, et on est frileux à trop d'intégration. Comme le notent Biehl, Giegerich et Jonas (2013), ces traditions façonnent des "cultures stratégiques nationales" profondément ancrées, qui sont difficiles à transformer et qui ralentissent l'émergence d'une identité stratégique européenne commune. Mais comme toujours, la question de la crise identitaire en Europe n'est évidemment pas nouvelle, et s'applique à bien d'autres secteurs que la défense.

### 2.3 L'OTAN comme allié et obstacle

Enfin, il existe un paradoxe de cette intégration européenne en matière de défense. Il s'agit du rôle de l'OTAN. En réalité, d'un côté, cette alliance reste l'outil de sécurité collective bien plus légitime et crédible pour les Européens contre la Russie, en termes de dissuasion nucléaire par exemple, grâce au parapluie nucléaire américain. En ce sens, elle constitue un allié indispensable. Mais d'un autre côté, cette dépendance constitue un frein. Les pays d'Europe centrale et de l'Est privilégient clairement ce lien transatlantique à toute tentative d'autonomie stratégique européenne, comme mentionné plus haut, parce que l'OTAN ne s'en prend pas à leur souveraineté, seulement à leur économie, pourrait-on dire. Pour Howorth (2019), ces États craignent aussi que plus d'intégration européenne en matière de défense signifie un affaiblissement, un retrait du rôle des États-Unis, encore et toujours principal garant de la paix de l'autre côté de l'Atlantique. Il semblerait que l'UE reste prisonnière d'un modèle intergouvernemental, où les préférences nationales dictent les résultats collectifs, et empêche une défense européenne supranationale. Comme le note Moravcsik (1993), les États demeurent les véritables moteurs de l'intégration : sans convergence de leurs priorités, toute tentative de bâtir une industrie et une stratégie de défense commune restera fragmentée et incomplète.

## 3. Les dynamiques et perspectives dans un monde en reconfiguration

Cette dernière partie a pour objectif de s'interroger sur les dynamiques futures de l'intégration de la défense européenne. Aujourd'hui, elle est confrontée à la dépendance américaine, des divergences intrinsèques, des menaces, et se trouve face à un choix : approfondir cette intégration ou bien rester cantonnée à une coopération difficile et fragmentée.

### 3.1 La guerre en Ukraine

Le début de la guerre en Ukraine a constitué un choc majeur pour la sécurité européenne et a révélé des vulnérabilités institutionnelles. Cela étant dit, il a aussi permis d'accélérer certaines réformes. Très rapidement, après les événements de février 2022, les États membres et les institutions supranationales de l'UE ont tenté de mobiliser des ressources considérables. Pour la première fois, des aides militaires d'ampleur ont été allouées à Kiev, c'est-à-dire des financements via la Facilité européenne pour la paix, mais aussi la fourniture d'armes et de munitions. Cette prise de conscience rapide a montré que, face à une menace réelle et palpable, les Européens sont capables d'aller au-delà de certaines de leurs divisions (Biscop, 2015).

Cette guerre a grandement impacté le budget européen. Plusieurs États membres, par exemple l'Allemagne ou la France, ont annoncé une hausse de leurs dépenses militaires, franchissant le seuil symbolique de 2 % du PIB (Conseil de l'UE, 2024). Une convergence parmi les États membres, certes partielle, s'est opérée (Fiott, Missiroli & Tardy, 2017). Aussi, la coordination avec l'OTAN s'est renforcée. Mais récemment, surtout depuis les réunions de sécurité observées à la Maison-Blanche, l'UE est apparue comme un pilier complémentaire, qui sait s'affirmer. Certes, cette dynamique reste relative.

*« Les divergences sur la nature du soutien à l'Ukraine illustrent que la solidarité européenne n'est pas aussi simple que cela. Elle crée des débats, se compose de compromis, et reste dépendante au géant américain. Cependant, l'alliance est réactive, et pour la première fois, affiche un front uni. »*

### **3.2 Un nouvel espace de coopération, mais aussi de vulnérabilité : la cybersécurité**

Au-delà de la guerre conventionnelle, les cyberattaques (désinformation, sabotage d'infrastructures critiques, hacks...) sont devenues un autre front majeur. La Russie comme la Chine ont multiplié les actions visant les réseaux européens, confirmant la vulnérabilité de l'UE dans ce domaine (Howorth, 2019). Par exemple, les services de renseignement français ont récemment subi des cyberattaques provenant de réseaux russes. Mais il semblerait que la cybersécurité pourrait se présenter comme un champ dans lequel l'UE pourrait disposer d'un avantage : ici, il y a une réelle opportunité pour elle de mutualiser ses ressources et de proposer une réponse collective. L'alliance ne rend-elle pas plus forte ? Dans ce cas-ci, il semblerait que cela soit possible. Des initiatives récentes vont dans ce sens. Par exemple, à travers des programmes de résilience numérique et de renforcement des capacités de cyberdéfense (EDA, 2023).

L'UE prend conscience de cette menace et du potentiel de son répondant. Bien sûr, cela révèle également des inégalités qui restent prononcées et problématiques au sein de l'Union : certains pays disposent d'écosystèmes cyber très pointus et avancés, tandis que d'autres sont très en retard. En réponse à cela, la coordination intergouvernementale, comme pour PESCO, tend à produire une bibliothèque d'initiatives disparates plutôt qu'une stratégie cohérente (Fiott, Missiroli & Tardy, 2017). Le cas du cyber illustre parfaitement la tension de la défense européenne. Il s'agit d'un champ dans lequel l'intégration est nécessaire et apparaît comme logique.

### **3.3 La continuité d'un modèle hybride installé : l'Union européenne comme coalition plutôt que puissance**

Face à ces défis et ces réalités, l'UE s'apparente aujourd'hui à un modèle hybride. Elle n'est pas une fédération militaire : en effet, elle ne dispose pas d'une armée européenne. Elle fonctionne plutôt comme une coalition permanente, qui se tient capable d'actions ponctuelles concertées, mais d'ampleur, dont la cohérence stratégique reste incomplète (Béraud-Sudreau & Pannier, 2021). Toutefois, il faut noter que ce modèle a permis une réponse adaptée et rapide aux crises qui menacent toujours le territoire européen. Ainsi, elle se situe entre deux branches. D'un côté, son intégration pourrait rester limitée, mais fonctionnelle, sous l'égide de l'OTAN, ce qui ferait d'elle une coalition dirigée.

De l'autre, elle pourrait enfin décider de franchir le pas vers l'autonomie stratégique réelle, chemin qu'elle a déjà un peu emprunté depuis 2022, au risque d'impliquer un abandon partiel des préférences nationales. Bien que cela soit plus plausible dans un horizon à long terme, il s'agit tout de même d'une idée intéressante. Réfléchir aux conditions d'une autonomie semble complexe au premier abord. Mais commencer dès aujourd'hui l'élaboration d'une telle réflexion semble plus que nécessaire, à mesure que l'extrême droite gagne de plus en plus de pays, en Europe ou outre-Atlantique. Ne faut-il pas, alors, investir dans des horizons autosuffisants européens ? À l'égard des États-Unis, qui, aujourd'hui, deviennent une puissance de plus en plus imprévisible, ne faut-il pas emboîter le pas et se construire une véritable place, au prix d'un sursaut politique et industriel majeur au rang des puissances mondiales militaires ?

## BIBLIOGRAPHIE

Béraud-Sudreau, L. & Pannier, A. (2021). *An Asian NATO? The US, Europe, and the Future of the Alliance*. Survival.

Biehl, H., Giegerich, B. & Jonas, A. (2013). *Strategic Cultures in Europe: Security and Defence Policies Across the Continent*. Springer.

Biscop, S. (2015). *European Strategy in the 21st Century: New Future for Old Power*. Routledge.

Council of the European Union (2024). *Annual Defence Report*. Bruxelles.

Estevens, J. (2018). "Migration crisis in the EU: developing a framework for analysis of national security and defence strategies." *Comparative Migration Studies*, 6(28).

Fiott, D., Missiroli, A. & Tardy, T. (2017). *Permanent Structured Cooperation: What's in a Name?* European Union Institute for Security Studies (EUISS).

Göler, D. (2019). "The current CSDP-reform debate and German strategic culture: between restraint and European ambition." *German Politics*, 28(2).

Haas, Ernst B., et al. (2004). *Uniting Of Europe: Political, Social, and Economic Forces, 1950-1957*. University of Notre Dame Press, 2004. JSTOR, <https://doi.org/10.2307/j.ctv19m62zk>. Accessed 4 Nov. 2025.

Howorth, J. (2007). *Security and Defence Policy in the European Union*. Palgrave. Howorth, J. (2019). *European Defence Policy: Beyond the Nation State*. Routledge.

Moravcsik, A. (1993). "Preferences and Power in the European Community: A Liberal Intergovernmentalist Approach." *Journal of Common Market Studies*, 31(4).

Moravcsik, A. (1998). *The Choice for Europe*. Cornell University Press.

Schilde, K. (2017). *The Political Economy of European Security*. Cambridge University Press.

Tardy, T. & Ostanina, S. (2024). *European Defence Spending Trends*. EUISS.

### Autrice

**Maya Bouton** est candidate à la maîtrise en science politique, profil double diplôme entre l'Université du Québec à Montréal (UQAM) et l'Institut d'études politiques de Grenoble (IEPG). Ses intérêts de recherche portent notamment sur la gouvernance internationale, l'intégration européenne et les politiques publiques de l'Union européenne.

*Ce texte a été retenu dans le cadre de l'appel à propositions 2025-2026 de l'Institut d'études internationales de Montréal sur le thème des alliances et des résistances.*

*Les articles publiés n'engagent que leurs auteurs ou autrices et ne reflètent pas nécessairement les points de vue de l'IEIM, ni ceux de ses membres et partenaires.*

Institut d'études internationales de Montréal  
Université du Québec à Montréal  
400, rue Sainte-Catherine Est  
Bureau A-1540, Pavillon Hubert-Aquin  
Montréal (Québec) H2L 3C5  
514 987-3667  
[ieim@uqam.ca](mailto:ieim@uqam.ca)  
[www.ieim.uqam.ca](http://www.ieim.uqam.ca)

**UQÀM**



**Institut d'études  
internationales  
de Montréal**